Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251124-123DOB-DE

Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 13/11/2025

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 31
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre d'excusés : 7
Nombre d'absents : 3

PRESENTS
BLERUAIS : **BOISGERVILLY** : PIEDVACHE Bernard, ROUSSIN Sylvie **GAEL** : **IRODOUER** : TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : Patrick HERVIOU, BOUILLET Isabelle **LANDUJAN** : HENRY Serge **LE CROUAIS** : CHICOINE Daniel **MÉDRÉAC** : COLLET Serge **MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** : JALU Serge, LE FUR Christine, LE BIAVAN Rolland, URVOY Karine, VERNEY Thierry **MUEL** : MORICE Anne-Marie **QUEDILLAC** : PEILA-BINET Carine, LORAND Hubert **ST MALON SUR MEL** : LE METAYER Gilles **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne **ST MEEN-LE-GRAND** : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, DIVET Anne, LELU Annette, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LAYEC Marianne **ST PERN** : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe **ST UNIAC** : PASSILLY Karine
EXCUSES
LECOMTE Maryse, LEVREL Denis, BUISSON Alain, GUEE Madeleine, BRICHE Fabien, DESPRES Joseph, CHENAIS Patrick
ABSENTS
COLLIAUX Valérie, SAUDRAIS Vanessa, ROUAULT Delphine
POUVOIRS
LECOMTE Maryse à LE METAYER Gilles, LEVREL Denis à PASSILLY Karine, BUISSON Alain à PEZZOLA Marie-Laure, GUEE Madeleine à URVOY Karine, BRICHE Fabien à JALU Serge, DESPRES Joseph à LE BIAVAN Rolland, CHENAIS Patrick à MORICE Anne-Marie

Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 035-200038990-20251124-123DOB-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025	DELIBERATION N° 2025/123/MaL
FINANCES	Rapporteur : Philippe CHEVREL

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Monsieur le Président expose :

La loi n°92-125 du 6 février 1992 fait obligation aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant une commune de plus de 3 500 habitants, de procéder à un débat d'orientations budgétaires avant le vote du budget primitif.

Cet exercice poursuit 3 objectifs :

- Informer les membres de l'assemblée délibérante de l'évolution financière de la Communauté de communes ;
- Présenter et discuter les orientations du prochain Budget ;
- Donner aux membres du conseil la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Le Président présente les éléments de contexte budgétaire national et local, la situation financière de la Communauté de Communes Saint Méen - Montauban ainsi que les orientations budgétaires pour l'exercice 2025 et suivants.

Pour conclure, le Président ouvre le débat sur les orientations générales du budget primitif 2026.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **PREND ACTE du rapport d'orientations budgétaires et joint à la présente.**

Secrétaire de séance,
Yvane POCHON

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 25/11/2025
Qualité : PRESIDENT